



Lettre d avertissement dans mon travail

Par **loulie**, le **25/03/2009** à **20:49**

bonjour,

je vous ecrit car a ce jour, mon mari a reçu une lettre d'avertissement pour son travail.

en effet je vous en explique la cause:

mon mari a fait une erreur sur une commande un Vendredi matin. Son patron la contacter l apres midi pour lui en faire part.

Dés le lundi matin, il a envoyé mon mari la rectifier. sans permis camon il y est allé avec de maigres moyens. il a fait environ 70 km.

arrivé la bas, le client lui a dit " puiske c est vous qui avez fait l'erreur, vous dechargé tout seul" sous le regard de 5 mecs qui le regardait (très humiliant je trouve)

n ayant pas de grue pour decharger, il a tout fais a la main, il en a les piognets "explosés"! je trouve ca intolérable ! ca aurait été moi.... !!!!

c est la 1ere experience professionnelle de mon mari. il est footballeur semi-pro et il a pri une "sabatique" dans le foot pour la naissance de notre fils. pour pouvoir en profiter. alors il n a pas encore le reflexe de repondre !!!!

ce jour (donc aujourd hui mercredi), je recois une lettre avec accusé de reception. mon mari a eu un avertissement.. deja que je trouve pas normal ! il n y a que les gens qui ne font rien qui ne font pas d erreur ! n oublions pas qu il n est pas du metier et qu il a afit deja de gros effort pour s aclimater rapidement (il y travaille depuis 8 Mois en CDI)

cependant est ce que la lettre est en bon est du forme? que je puisse faire une lettre de reponse. pour qu il fasse valoir ses droits un peu. (n oublions pas que ses collegues, y compris son chef arrivent au boulot avec 4 grammes ds le sang le matin et ils n ont pas d avertissement eux!) je trouve ca intolerable!!!

voici la lettre:

Monsieur,

Cette lettre constitue un premier avertissement. en effet, vendredi matin dernier vous vous

etes trompé sur le chargement de la livraison à l'entreprise *****. vous n'avez pas mis le bon produit alors que l'on vous avait averti au préalable de vous méfier. je vous ai appelé à ce sujet vendredi après-midi, mais vous ne m'avez ni répondu ni rappelé. hier nous avons donc été obligés de pratiquer l'échange du produit.

ce comportement nuit à la bonne marche de la société et occasionne des coûts supplémentaires. nous vous enjoignons donc à rectifier votre attitude au travail et de rentrer dans le droit chemin.

recevez..... distinguées !

je trouve cette lettre intolérable! mon mari a rectifié lui-même son erreur! "le droit chemin"?!!!!!! il se croit ou?

comment puis-je rédiger la réponse svp ? merci bcp bcp

Par **milou**, le **26/03/2009** à **08:07**

Bonjour,

D'un point de vue formel, OUI, cette lettre est correcte. La mention AVERTISSEMENT y figure, les motifs y sont exposés, et le courrier a été envoyé en recommandé.

Si vous voulez mon avis, répondre aura comme seule conséquence de nuire à votre mari. Maintenant, vous en faites ce que vous voulez...

Cordialement.